

Le Citoyen Vizi Topi, nouvel Ambassadeur du Zaïre au Burundi

• Le Président Buyoya a promis de m'aider

Quelques heures après la présentation des lettres de créance au chef de l'Etat burundais, le major Pierre Buyoya le 19 janvier 1990, le nouvel ambassadeur du Zaïre dans ce pays de la CEPGL et de la ZEP, le citoyen Vizi Topi a accordé une courte interview à notre envoyé spécial à Bujumbura.

JUA: Vous venez de présenter vos lettres de créance au Président du Comité militaire pour le salut national, quel accueil vous a-t-il réservé ?

Vizi Topi: Très chaleureux et naturel, fraternel. Je suis à Bujumbura depuis le 9 janvier dernier, date à laquelle j'ai présenté mes premières lettres au ministère des relations extérieures et de la coopération. Aujourd'hui, j'ai transmis le message du Président-fondateur du MPR et Président de la République, le Maréchal Mobutu Sese Seko qui

est très soucieux d'excellentes relations et de la coopération agissante entre notre pays et le Burundi. Des relations excellentes depuis l'avènement de la troisième République, celle du C.M.S.N. Ma mission sera centrée sur le développement de ce qui existe déjà au mieux.

JUA: Votre tâche n'est pas facile, vous qui venez d'occuper pour la première fois ce poste d'ambassadeur.

Vizi Topi: Le Président Buyoya a promis de m'aider à l'accomplir. Il a loué les relations fraternelles et bilatérales entre nos deux pays, leurs chefs et leurs peuples respectifs avant de déclarer qu'on reconnaît le véritable ami dans le malheur. Cet ami là, c'est le Zaïre qui, par son Maréchal, s'est distingué dans les derniers événements qui ont endeuillé le Burundi, notamment la partie Nord, Ntega et Marangara pour ne pas les citer.

JUA: Vous êtes un vieux journaliste...

Vizi Topi: J'ai été rédacteur en chef du journal «Le Progrès» de Kinshasa pendant 6 ans avant de travailler plusieurs années durant comme directeur-conseiller à la Présidence de la République. Sur le plan diplomatique, j'ai été au Maroc et en Suisse, comme conseiller d'ambassade. En 1982-83 j'ai repris le poste de directeur-conseiller à la Présidence jusqu'à ma nomination pour le Burundi par ordonnance présidentielle du 13 mai 1989.

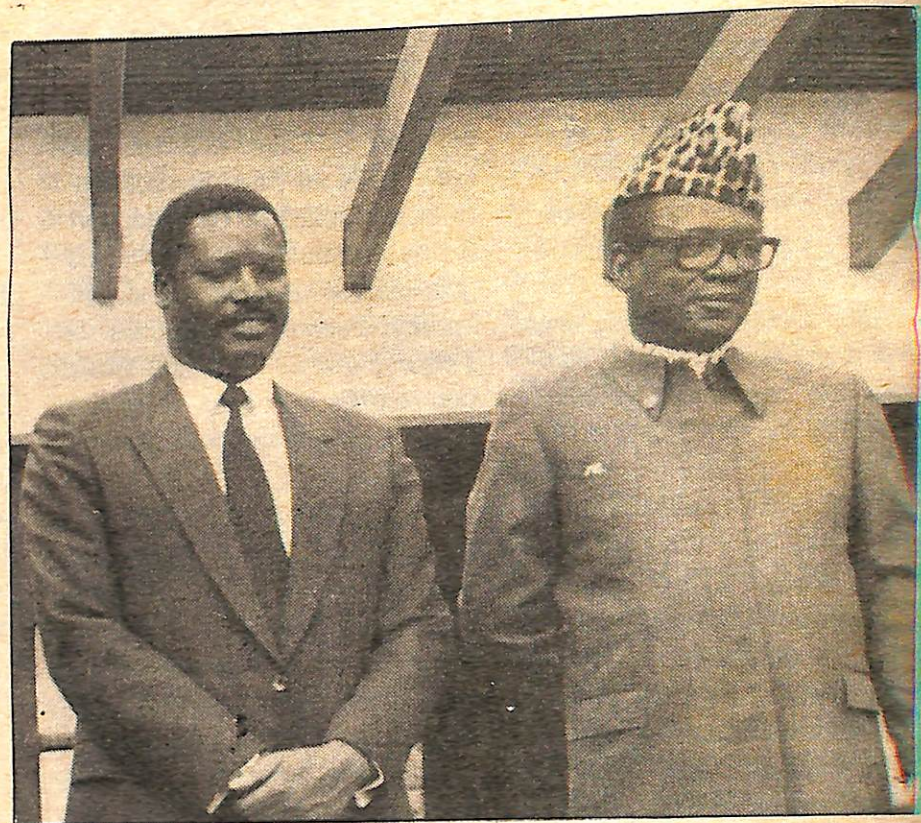
JUA: Citoyen Président régional du Parti, cette ambassade est une boîte à problèmes, surtout avec le Groupe Scolaire où le préfet n'est pas connu. Peut-on compter sur votre formation, votre expérience et votre maturité ?

Vizi Topi: Je suis né le 3 novembre 1943 au Bas-Zaïre. J'ai fait les humanités littéraires au pays et les études supérieures de journalisme en Belgique, j'ai tout dit de mon passé. Je connais tous les petits problèmes de notre ambas-

sade et compte les résoudre progressivement afin de redorer l'image de notre pays ici. Le seul préfet du Groupe Scolaire zaïrois de Bujumbura s'appelle Mugalu. Il faut désormais que cessent les

spéculations. La photocopie d'un arrêté qu'a présenté l'ancien préfet Gedumbe n'est pas un document de référence officielle.

Propos recueillis par Imata D.



Les Présidents du Zaïre et du Burundi sont soucieux des relations de leurs peuples

BURUNDI

Bientôt une charte pour l'unité nationale

Après les malheureux événements de Ntega et Marangara qui ont endeuillé le Burundi au second semestre 1988, l'unité nationale a constitué la première préoccupation du chef de l'Etat, le major Pierre Buyoya durant l'année qui s'achève.

S'adressant le 31 décembre 1989 à la nation, le Président de la République a présenté les perspectives de l'année 1990 qui sera, a-t-il indiqué, marqué par la poursuite de la lutte pour l'unité de tous les Burundis par la mise sur pied d'une nouvelle Commission Nationale consultative (CNC) afin d'approfondir la grande question de l'unité séculaire des Burundais telle que traitée par la commission «Libère» et qui mettra au point une charte de l'Unité Nationale.

L'unité du peuple burundis, ont découvert les experts, est conditionnée par la formation d'une élite nationale et nationaliste.

Restait pourtant à résoudre concrètement le problème de

recrutement et d'inscription de tous les fils du pays à l'école supérieure militaire, aux écoles d'enseignement secondaire et universitaire avec plus de justice et d'objectivité ainsi que celui de la définition des critères d'octroi de la bourse d'études et de stages.

Toutes ces questions ne se posent plus en 1990. S'agissant du dernier point, le chef de l'Etat a signé le 3 janvier dernier un décret portant institution de la commission de gestion des bourses et des stages et fixant à la satisfaction de tous, les principes généraux d'octroi, de reconduction, de retrait et de leur rétablissement.

Alors que les étudiants considèrent comme un droit la bourse d'études, le décret précise qu'il n'est «ni un salaire ni une rémunération mais une aide financière» accordée par le gouvernement dans les strictes limites de ses moyens pour la formation des cadres dont il a ou aura besoin suivant les exigences de la planification régionale nationale.

Et à ce sujet le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Monsieur Nicolas Mayugi pressent et écarte un danger imminent qui guette tout étudiant confusionniste lorsqu'il indique que la bourse est «un contrat à respecter notamment par la réussite et les délais raisonnables d'études, sinon la bourse est coupée».

RWANDA

Pari national pour surmonter la crise du café

Désormais le Chef d'Etat rwandais disposera seulement de 3 véhicules permanents pour usage personnel, de 5 domestiques et de 10 jardiniers.

Cette mesure qui frappe implicitement tous les dirigeants du pays est tombée vendredi, 12 janvier à l'issue d'un Conseil du gouvernement qui cherchait à trouver des remèdes à la crise grave qui frappe l'économie du pays.

C'est ainsi que les membres du Comité central, ministres, Pdg, camarades de la Révolution et autres dignitaires du régime à l'exception des députés, se verront retirer qui une voiture à usage personnel, qui un domestique, un jardinier ou une sentinelle.

Pour l'ensemble ils jouiront d'un logement équipé (à moins de disposer d'une maison privée), d'un taux fixe pour paiement de la consommation d'eau, d'électricité et l'usage du téléphone. Les secrétaires généraux devront subir plus durement la rigueur. Eux qui iront à leur service par leurs propres moyens et ne seront plus transportés qu'aux conditions des autres agents et uniquement pendant les heures de service. Même les ambassades rwandaises à l'étranger ne seront pas épargnées.

Le train de ces mesures est né des conclusions de la réunion mixte Comité-central - Conseil du gouvernement tenue à Kigali en décembre 89 et qui recommandait à tout le peuple rwandais de serrer la ceinture pour venir à bout de la crise créée par la chute spectaculaire du café consti-

tuant le gros des exportations génératrices des devises rwandaises. Ces conclusions doivent être vulgarisées dans tout le pays et n'épargneront personne. Raison pour laquelle le général-major Habyarimana a voulu se mettre en tête de ligne pour se priver de certains avantages relevant de ses prérogatives.

En attendant, le SOS lancé par le gouvernement rwandais aux pays amis et organismes internationaux a commencé à porter des fruits.

Le Canada, le Japon, la CEE, la BAD, la FAO ont déjà accordé plusieurs milliers de dollars par une assistance agricole et économique à la promotion des PME. C'est comme ça que face à la crise le Rwanda est en train de prendre son tournant par les cornes !

Imata D-Wem

KAJANGU